

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-514289

ND: 42844

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 8772	Société : 17 NOV 2020 RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BOUAFAN MOHAMMED			
Date de naissance : 28/10/1967			
Adresse : 25 Rés fermissieu app 6 oued bcht El ouifa Casablanca			
Tél. 06-61-62-27-02 Total des frais engagés : 600 DH			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Dr SKALLI ALAOUI Touria GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE 264, Rte d'El Jadida-Ang. Rue des Acacias Tél: 0522 25 05 70 - CASABLANCA			
Date de consultation : 22 OCT 2020			
Nom et prénom du malade : BOUAFAN MOHAMMED CHITA Age:			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfan			
Nature de la maladie : Affectation			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et au médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :





**Dr SKALLI ALAOUI TOURIA**

Lauréate de la Faculté de Médecine de Paris

Docteur d'état

Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique

Diplômée d'Université en :

Echographie - Pathologie Mammaire - Stérilité

Ancienne Attachée à la Pitié salpêtrière à Paris

**الدكتورة ثريا الصقلبي - العلوبي**

خريجة كلية الطب بباريس

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

( العقم - الفحص بالصدى الصوتي - أمراض الثدي )

Casablanca, le :

12 2 OCT 2020

**ORDONNANCE**

Madame BOUANANI Ghita

Note d'honoraires :

- Consultation : 200, - dirhams
- Echographie : 400, - dirhams
- Autre : \_\_\_\_\_ dirhams

Total : 600, - dirhams

Dr SKALLI ALAOUI Touria  
 GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE  
 264, Rte d'El Jadida-Ang. Rue des Acacias  
 Tél. 0522 25 05 70 - CASABLANCA

264, Rte d'El jadida, Angle rue des Acacias, 1er étage, Appt n° 13  
 Tél. : 05 22 25 05 70 - Fax : 05 22 25 03 22 - E-mail : touaris@gmail.com

Sur Rendez-Vous